

# L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Suite au vote de la délibération de prescription du PLUi en 2015, la Communauté de Communes du Bazadais a ouvert début 2017 un chantier d'avenir pour votre territoire : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

## Le PLUi : qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme réglementaire, qui remplacera à terme les documents en vigueur dans les communes : Plans d'Occupation des Sols, Cartes Communales, Plans Locaux d'Urbanisme ... Ce document organisera l'aménagement du Bazadais et définira un projet politique commun de développement durable à l'échelle des 31 communes du territoire, et ce pour les 15 prochaines années.

## Quels sont ses objectifs ?

Dans leur délibération, vos élus ont souhaité poser les fondations d'un projet politique ambitieux et équilibré, proche de l'identité et des valeurs de votre territoire, à travers la formulation d'objectifs qui encadreront l'ensemble de la démarche en cours :

- Maîtriser le développement des communes
- Garantir les conditions d'accueil d'une nouvelle population
- Conforter le développement économique et touristique
- Conserver, restaurer et protéger les milieux naturels, la biodiversité, les continuités écologiques et les paysage
- Préserver les espaces agricoles
- Préserver et mettre en valeur un patrimoine riche
- Prendre en compte les enjeux liés au développement durable et favoriser une politique de déplacements adaptés au territoire.

## ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

